duit de nouveaux éléments dans le ministère, } celui-ci eut rencontré une hostilité générale. Le premier ministre lui-même savait parfaitement cela et il se rendit aux désirs du Haut-Canada. Il est ainsi démontré par là que si le gouvernement n'eût pas abandonné la question de la représentation, il aurait conservé toutes les sympathies Haut-Canadiennes. Le gouvernement qui l'abandonna fut littéralement balayé et remplacé par un autre qui en fit une question ouverte. est, M. l'Orateur, la vraie source de toutes nos difficultés, qui auraient duré jusqu'à présent si on n'y avait pas apporté un remède efficace. J'ai dit dans une autre circonstance, et je répète ici que le Haut-Canada était Vivement préoceuré de l'aspect peu rassurant de l'avenir. Il craignait que le Bas Canada lui refusat ses demandes; il craignait que le Bas-Canada lui refusat ce qui, dans l'opinion générale, était juste et équitable et il redoutait les conséquences de ce refus. J'avoue que je partageais moi-même ce sentiment ; on disait partout que l'état de choses actuel ne pouvait durer. Le Haut-Canada, avec sa supériorité en nombre et en richesse, ne pouvait conserver dans la législature unic une position inférieure. Si on avait persisté dans ce refus on ne peut pré-Voir les difficultés qui en auraient résulté. Les hon, membres du Bas-Canada qui ont déclare que cette question avait perdu son importance dans l'ouest, font voir combien ils ignorent les sentiments et les aspirations qu'ils veulent contrarier. Mon hon, ami pour Brome est un de ceux qui semblent faire peu de cas de nos difficultés. Il a dit, dans la Péroraison de son discours, qu'un peu de Patience arrangerait toutes choses. Mais, M. ORATEUR, il a été obligé d'avouer qu'une légère réforme parlementaire était urgente et s'est montré disposé à l'accorder. Certains autres membres libéraux du Bas-Canada ont également insinté que si on abandonnait le Projet actuel, il ne scrait pas impossible au Haut-Canada d'obtenir ce qu'il demande avec tant de raison. Mais si telle est l'opinion de ces messieurs, pourquoi, je le demande, ne l'ont-il pas franchement déclaré plus tôt ? Je demanderai à mon hon, ami pour Brome,et je regrette infiniment qu'il ne soit pas à son siège, pourquoi, en 1862, il ne parla pas de concessions au Haut-Canada, et semblait plutôt avoir à cœur de nous prouver, par ses raisonnements et ses votes, que nous n'avions rien à attendre ni de lui ni de ses amis. Aujourd'hui, les membres du Bas-

Canada tiennent un langage que nous n'étions point habitués à entendre. Ceux qui admettent la justice des réclamations du Haut-Canada, et qui naguères s'y sont opposés, ne devraient pas songer à combattre ce projet qui règle nos difficultés d'une manière satisfaisante pour tous. L'hon, membre pour Brome et les membres auglais du Bas-Canada, qui se sont opposés à la réforme demandée, devraient être les premiers à appuyer le projet actuel; je suis donc fâché de voir que mon hon, ami fait preuve d'une grande inconséquence. S'il avait toujours demandé une réforme parlementaire, il pourrait aujourd'hui combattre avec raison l'union proposée. Telle est, à plus forte raison, la position des membres libéraux Ils étaient les français du Bas-Canada. alliés avoués du parti de la réforme dans le Haut Canada, et savaient parfaitement qu'un gouvernement réformiste ne pourrait se maintenir s'il abandonnait la question de la représentation. Il me semble donc, M. l'Ora-TRUR, que le parti libéral français a été singulièrement infidèle à ses alliés du Haut-Canada.

L'Hon. M. HOLTON—(Ironiquement.)
Ecoutos! écoutes!!

COL. HAULTAIN-Je répète, M. l'ORA-TRUB. que les membres libéraux français du Bas-Canada ont, par leur conduite, amené l'état de choses actuel. Je parle de ce que j'ai observé depuis 1862. Un nouveau parlement fut convoqué. La question de la représentation devenait de plus en plus pressante. Le parti réformiste s'était catégoriquement expliqué à cet égard. Si ses alliés du Bas-Canada eussent été disposés à rester fidèles, ils auraient sons doute évité de soulever des difficultés inutiles. Mais, M. l'ORATEUR, quelle fut leur conduite? On se rappelle qu'un amendement à l'adresse comportait que le principe de la représentation égale était devenu nécessaire. C'était une inconséquence gratuite et qui avait une haute signification. Mais cette disposition devint plus manifeste lorsqu'à la formation du ministère MACDONALD-SICOTTE le parti réformiste fut obligé d'acheter l'alliance des libéraux au prix de l'abandon de sou principe le plus cher. Or, que penser lorsqu'on entend ces hon. messieurs déclarer qu'on peut accorder ce principe? Si les membres libéraux du Bas-Canada avaient franchement et courageusement abordé cette question, ils seraient encore au pouvoir et s'occuperaient de régler nos difficultés actuelles.